

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-JEAN DE BRAYE**

- 20221125CM135 -

L'an deux mille vingt deux, le vingt cinq novembre, à 18h00, le conseil municipal, convoqué le 18 novembre 2022, s'est légalement réuni, en mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Vanessa SLIMANI, Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents sauf :

Excusés :

Monsieur FRADIN a donné pouvoir à Madame JALLET
Madame ACQUART a donné pouvoir à Monsieur BAZOUNGOULA
Monsieur BOUAYADINE a donné pouvoir à Madame MARTIN-CHABBERT
Monsieur MARINAULT a donné pouvoir à Monsieur LAVIALLE
Madame MOREAU a donné pouvoir à Monsieur DE LA FOURNIERE
Monsieur de LA ROCHEFOUCAULD a donné pouvoir à Monsieur LALANDE
Monsieur JAVOY a donné pouvoir à Monsieur RENELIER

En vertu de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales est désigné en tant que secrétaire de séance : Monsieur Timothé LUCIUS

Nombre de conseillers en exercice : 35 Transmis en Préfecture le 5 décembre 2022
Nombre de conseillers votants : 35 Publication le 15 décembre 2022

20221125CM135 - Décision modificative n°1 – Budget principal de Saint-Jean de Braye

Dans le cadre de l'exécution du budget primitif 2022, il est proposé au conseil municipal d'adopter la décision modificative n°1 en vue de procéder à des ajustements budgétaires.

Budget général Ville :

Le budget de la ville pour l'année 2022 se répartit comme suit avec les modifications suivantes :

FONCTIONNEMENT :

Recettes de fonctionnement		BP 2022 + BS 2022	Nouveaux crédits DM 1	TOTAL
013	Atténuations de charges	23 100,00 €	- €	23 100,00 €
70	Produits services, domaine et ventes div	3 018 180,00 €		3 018 180,00 €
73	Impôts et taxes	22 208 715,00 €		22 208 715,00 €
74	Dotations et participations	3 933 826,00 €		3 933 826,00 €
75	Autres produits de gestion courante	252 400,00 €		252 400,00 €
77	Produits exceptionnels	285 777,22 €		285 777,22 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		29 721 998,22 €	- €	29 721 998,22 €
R002	Excédent antérieur reporté	4 044 938,43 €		4 044 938,43 €
R002	Excédent antérieur reporté Miramion	714 881,46 €		714 881,46 €
042 (777)	Opération d'ordre entre sections	5 336,00 €		5 336,00 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		4 765 155,89 €	- €	4 765 155,89 €
TOTAL		34 487 154,11 €	- €	34 487 154,11 €

Dépenses de fonctionnement		BP 2022 + BS 2022	Nouveaux crédits DM 1	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 820 867,39 €	- 70 501,78 €	6 750 365,61 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	17 605 899,22 €	494 100,78 €	18 100 000,00 €
014	Atténuations de produits	280 000,00 €		280 000,00 €
022	Dépenses imprévues	440 000,00 €	- 440 000,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	2 739 594,00 €		2 739 594,00 €
66	Charges financières	223 558,00 €	10 641,00 €	234 199,00 €
67	Charges exceptionnelles	46 500,00 €		46 500,00 €
68	Dotations aux provisions-dépréciations		5 760,00 €	5 760,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		28 156 418,61 €	- €	28 156 418,61 €
023	Virement à la section d'investissement	4 405 385,50 €		4 405 385,50 €
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 925 350,00 €		1 925 350,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 330 735,50 €	- €	6 330 735,50 €
TOTAL		34 487 154,11 €	- €	34 487 154,11 €

INVESTISSEMENT :

Recettes d'investissement		BP 2022 + BS 2022+ Reports	Nouveaux crédits DM 1	TOTAL
13	Subventions d'investissement (hors 138)	467 675,00 €	- €	467 675,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00 €		- €
16	Dépôts et cautionnements reçus (165)	2 000,00 €		2 000,00 €
45	Opérations pour compte de tiers	5 273,00 €		5 273,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	980 000,00 €		980 000,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	60 000,00 €		60 000,00 €
Total		1 514 948,00 €	- €	1 514 948,00 €
R1068	Dotations (Excédent Capitalisé)	2 232 531,19 €		2 232 531,19 €
021	Virement de la section de fonctionnement	4 405 385,50 €		4 405 385,50 €
040 28	Opération ordre de transfert entre sections	1 925 350,00 €		1 925 350,00 €
41238 20	Opération patrimoniales	369 280,00 €		369 280,00 €
Total		8 932 546,69 €	- €	8 932 546,69 €
TOTAL		10 447 494,69 €	- €	10 447 494,69 €

Dépenses d'investissement		BP 2022 + BS 2022+ Reports	Nouveaux crédits DM 1	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles	155 166,13 €		155 166,13 €
204	Subventions d'équipement versées	1 068 725,14 €		1 068 725,14 €
21	Immobilisations corporelles	3 259 082,08 €		3 259 082,08 €
23	Immobilisations en cours	1 961 013,66 €		1 961 013,66 €
45	Opérations pour compte de tiers	6 327,00 €		6 327,00 €
13	Remboursement subvention	- €		- €
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 097,70 €		10 097,70 €
16	<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	1 776 178,00 €	- €	1 776 178,00 €
Total des dépenses réelles		8 236 589,71 €	- €	8 236 589,71 €
D001	Déficit antérieur reporté Invst	1 836 288,98 €		1 836 288,98 €
040 139	Opération d'ordre entre sections	5 336,00 €	- €	5 336,00 €
41238 20	Opération patrimoniales	369 280,00 €		369 280,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 210 904,98 €	- €	2 210 904,98 €
TOTAL		10 447 494,69 €	- €	10 447 494,69 €

1 - En section de fonctionnement :

A – Recettes de fonctionnement : 0 €

B – Dépenses de fonctionnement : 0 €

Il est soumis au vote du conseil municipal les évolutions suivantes par chapitre :

Chapitre 012 – Charges de personnel, frais assimilés : + 494 100,78 €

Augmentation de 494 100,78 € afin de prendre en compte les différents ajustements conjoncturels. L'année 2022 a été marquée par une inflation en forte hausse entraînant des réformes nationales et des ajustements : 3 revalorisations du SMIC (01/01 ; 01/05 ; 01/09 soit 7,76%), 1 revalorisation du point d'indice des fonctionnaires (3,5%) et 2 réajustements des grilles indiciaires (1er mai 2022 et 1er septembre 2022).

Ces décisions, non prévisibles, ont fortement impacté les finances de la Ville (impact estimé en année pleine : 1 million d'euros), obligeant à revoir l'inscription au 012.

Transfert de 54 100,78€ vers le chapitre 012 afin d'augmenter le montant de la masse salariale.

Le chapitre 012 sera abondé d'une part par la ligne de dépenses imprévues anticipée dans le cadre du BS (+ 440 000 €) et d'autre part par ponction sur les dépenses de fluide, (dépenses à venir sur-estimées au BS) au chapitre 011 (+54 100,78€)

Chapitre 022 – Dépenses imprévues : - 440 000,00 €

Inscription budgétaire anticipée dans le cadre du BS pour faire face à l'inflation et à l'impact de l'augmentation du point d'indice.

Chapitre 66 – Charges financières : + 10 641,00 €

La collectivité possède deux emprunts à taux variable, dont le calcul est basé sur les index à la consommation qui ont augmenté sous l'effet de l'inflation.

Chapitre 68 – Dotations aux amortissements et aux provisions : + 5 760 €

Inscription de 5 760 € pour des provisions pour dépréciation des comptes de tiers.

Cette provision est constituée pour couvrir le risque d'irrecouvrabilité de certaines créances impayées à ce jour. Le montant de la dépréciation s'appuie sur le montant figurant sur l'état des restes depuis plus de 2 ans (au 31/12/N-1)

Chapitre 011 – Charges à caractère général : - 70 501,78 €

Transfert de 54 100,78 € au chapitre 012 afin de prendre en compte les différents ajustements conjoncturels (voir supra).

Transfert de 10 641€ au chapitre 66 (voir supra).

Transfert de 5 760 € au chapitre 68 pour provision pour dépréciation des comptes de tiers.

2 - En section d'investissement :

A – Recettes d'investissement : 0 €

B – Dépenses d'investissement : 0 €

Ceci étant exposé,

Après avis favorable de la commission compétente,

Par 29 voix pour,

6 abstention(s) :

Monsieur RENELIER, Monsieur JAVOY, Monsieur OUARAB, Monsieur ROBIN, Madame BOURET, Madame TAFFOUREAU

Le conseil municipal décide :

- d'approuver la décision modificative pour le budget principal de la ville.

Pour extrait conforme

Fait à Saint-Jean de Braye, le 28 novembre 2022

Pour le Maire - Conseillère départementale du

Loiret et par délégation,

L'adjointe déléguée à la communication et aux

affaires générales



Clotilde MARTIN-CHABBERT